



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 71558

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conditions et les conséquences du passage à l'euro pour les plus démunis de nos concitoyens. En vertu de l'action soutenue de l'Etat et son administration en faveur d'une plus grande adaptation de nos concitoyens à la monnaie unique, le passage définitif à l'euro devrait être largement compris et maîtrisé par la majorité des Français. Pour autant, il convient de sensibiliser tout particulièrement sur ce thème les exclus et les plus démunis pour lesquels la nouvelle monnaie ne doit pas être un facteur supplémentaire d'exclusion. Conscients de cet enjeu, le Gouvernement et la Caisse des dépôts et consignations ont mis sur place plusieurs campagnes d'information qui ont d'ores et déjà permis de former 20 000 relais sociaux sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les programmes proposés étaient destinés aux bénévoles, aux personnels sociaux en relation avec les personnes âgées, les malvoyants, les malentendants et les plus démunis. A cet égard, il semble nécessaire de pérenniser ces actions de formation au-delà de la date de la mise en place officielle du nouveau système. Aussi, elle lui demande quelles actions particulières l'Etat compte entreprendre sur le long terme en direction des plus démunis, afin notamment de soutenir les initiatives des associations caritatives sur ce thème (prolongement de la période du double affichage, large distribution de convertisseurs aux organismes sociaux...).

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71558

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 128